

FEBECOOP

RAPPORT
D'ACTIVITÉS
2025



Promouvoir, étudier,
développer les coopératives



TABLE DES MATIÈRES

I.	LE MOT DE LA PRÉSIDENTE.....	3
II.	QUI SOMMES-NOUS ?.....	4
III.	LES ACTIVITÉS AU NIVEAU INTERNATIONAL.....	6
IV.	LES ACTIVITÉS AU NIVEAU FÉDÉRAL BELGE.....	9
V.	LES ACTIVITÉS AU NIVEAU DE LA RÉGION FLAMANDE.....	12
VI.	LES ACTIVITÉS AU NIVEAU DE LA RÉGION WALLONNE.....	20
VII.	LES ACTIVITÉS AU NIVEAU DE LA RÉGION BRUXELLES-CAPITALE.....	27



I. LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Les coopératives ont été à l'honneur en 2025, l'ONU ayant proclamé 2025 *Année Internationale des Coopératives*. Dans ce contexte particulièrement motivant, Febecoop a poursuivi tout au cours de l'année, avec détermination et enthousiasme, la mise en œuvre de sa mission : promotion des coopératives, développement d'expertise sur le modèle coopératif, et accompagnement, soutien, conseil aux coopératives.

L'un des moments marquants de cette année a sans conteste été l'organisation du Coopday le 2 octobre 2025 à Bruxelles à l'initiative de Febecoop et ses membres. Cet événement d'envergure a rassemblé plus de 300 participants autour d'exposés, panels et ateliers. Il a démontré la force et le dynamisme des coopératives belges ainsi que la capacité fédératrice de Febecoop. Il n'y a pas de lieu, de moment où toutes les coopératives du pays peuvent se retrouver pour échanger, partager, réfléchir ensemble. Le Coopday y a remédié. Le succès de l'évènement nous convainc qu'il conviendra de reproduire l'expérience dans le futur.

Plus que jamais, nous sommes persuadés que les coopératives ont un rôle essentiel à jouer dans la construction d'une économie plus juste, plus durable et plus démocratique. Les coopératives sont des entreprises à la fois performantes, innovantes, et capables de répondre aux défis économiques, sociaux et écologiques actuels : développer des activités économiques qui répondent à des besoins sociétaux dans le respect des limites planétaires, intégrer les citoyens dans la conception et l'organisation de ces activités économiques, répondre aux travailleurs en quête de sens de leur travail.

Elles doivent voir grand, affirmer leur place dans l'économie en évitant l'écueil du « modèle de niche », et essaimer leur modèle dans toutes les activités économiques. Ancrées dans leurs territoires, les coopératives ont entre autres un rôle essentiel à jouer comme vecteur de cette autonomie stratégique que l'Union Européenne a mis à son agenda comme une priorité.

C'est dans cet esprit que Febecoop entend poursuivre son action en 2026 : avec ses membres, avec ambition, et avec la conviction que les coopératives sont une réponse concrète aux défis de notre temps. Continuons à faire grandir le mouvement coopératif. Continuons à démontrer qu'une économie plus solidaire, plus équitable et plus responsable est non seulement possible, mais déjà en marche.



Hilde Vernailen
Présidente du conseil
d'administration de Febecoop

II. QUI SOMMES-NOUS ?

FEBECOOP est une organisation regroupant des entreprises et associations qui partagent la volonté de développer une économie respectueuse de l'humain et de son environnement au moyen d'entreprises organisées sur base des valeurs et des principes coopératifs.

Raison d'être

Contribuer au déploiement d'une économie plus solidaire, plus équitable, plus responsable.



Vision

Être un acteur majeur du développement des entreprises coopératives.



Mission

Promouvoir les coopératives, les étudier, et aider à leur développement :

- Promotion des coopératives au niveau international, européen, fédéral et régional belges.
- Étude et expertise concernant le modèle et l'entrepreneuriat coopératifs.
- Soutien opérationnel au développement de projets d'économie sociale et solidaire, plus spécialement de projets coopératifs.



Valeurs

Les collaborateurs de FEBECOOP sont guidés par trois valeurs essentielles :

- **Solidarité** : Vivre la valeur de base de la coopération.
- **Engagement** : Être des ambassadeurs convaincus et dynamiques du modèle coopératif.
- **Expertise** : Développer une connaissance et une compréhension approfondie du modèle coopératif, ainsi que de l'environnement socio-économique et institutionnel.



Organigramme



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



Pour en savoir plus sur nos membres : www.belgium.febecoop.be/membres/

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Hilde Vernailen
Présidente du comité de Direction
de P&V Assurances



Alain Clauwaert
Vooruit Nr.1 SC



Geert Reyniers
Multipharma SC



Gilles Doutrelepoint
P&V Assurance



Michel Lüttgens
P&V Assurance



Philippe Bartsch
Pharma Santé SC



Delphine Hajaji
Multipharma SC



Jacques Debry
Administrateur
indépendant



Kristof Derwael
Apotheken
Solidaris CV



William Janssens
Administrateur
indépendant

L'EQUIPE FEBECOOP



Jacques Debry
Administrateur
délégué Febecoop
et Febecoop
Wallonie-Bruxelles



Peter Bosmans
Administrateur
délégué Febecoop
Flandre-Bruxelles



Amandine Vandromme
Conseillère



Bart Van Gysel
Conseiller



Caroline Ker
Conseillère



François Dubois
Conseiller



Karine De Baets
Chargée de communication
(jusqu'au 30/04/2025)



Nathalie Moens
Gestion administrative



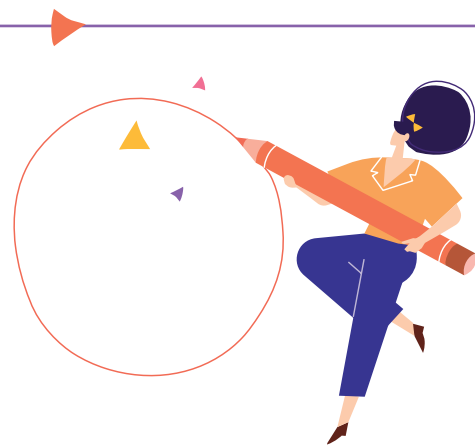
Pauline Leboutte
Chargée de
communication



Samuel Desguin
Conseiller

III. LES ACTIVITÉS AU NIVEAU INTERNATIONAL

Febecoop est membre de plusieurs organisations internationales et participe à leurs travaux : Alliance Coopérative Internationale (ACI), Cooperatives Europe, et CIRIEC International. Les activités de ces organisations se déploient sur les deux premiers axes de la mission de Febecoop, « Promotion des coopératives » et « Étude et expertise sur le modèle et l'entrepreneuriat coopératif ».



AXE 1 : PROMOTION DES COOPÉRATIVES



Alliance
Coopérative
Internationale (ACI)

L'Alliance Coopérative Internationale (ACI) est l'organisation mondiale des coopératives. Lieu d'échange de connaissances, ainsi que d'actions coordonnées émanant des coopératives et agissant en leur faveur, c'est également l'instance normative pour le mouvement coopératif en ce qu'elle énonce et commente les principes coopératifs. Febecoop est membre de son l'assemblée générale, et participe aux travaux de l'organisation. En 2025, les points suivants sont à souligner :

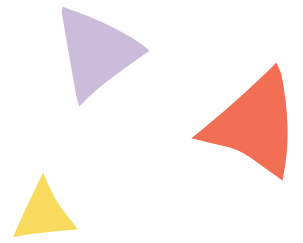
- **Révision de la Déclaration sur l'identité coopérative :**
L'ACI a lancé fin 2021, un processus intitulé *Deepening Our Cooperative Identity* incluant notamment une réflexion

partagée sur la Déclaration sur l'identité coopérative publiée en 1995. Ce travail s'est poursuivi en 2025 et n'a toujours pas abouti. Febecoop a participé aux différentes phases de consultation, et a été à l'initiative d'une prise de position commune sur le sujet par la branche européenne de l'ACI, Cooperatives Europe, qui a adressé un courrier à l'ACI le 12.12.25 en demandant notamment qu'aucune modification ne soit apportée à la définition de la coopérative et que, si des modifications sont apportées aux autres textes de la Déclaration, celles-ci n'affectent pas la structure existante, la logique et la corrélation entre la définition, les valeurs et les principes.

- **2025, Année internationale des coopératives :**
L'ONU ayant déclaré « 2025, Année internationale des coopératives », l'ACI a fixé ses objectifs dans ce contexte sur quatre thèmes : *Raise Public Awareness, Promote Growth and Development, Advocate for Supportive Frameworks, et Inspire Leadership*. L'ACI a par ailleurs créé un IYC2025 Leadership Circle (CM50),



Assemblée Générale de l'ACI - Manchester



réseau mondial de dirigeants coopératifs et mutualistes, dont fait partie notre membre, P&V. Cette initiative vise à encourager l'accroissement de la part de marché des coopératives et des mutuelles dans le cadre de l'Agenda 2030 des Nations unies pour le développement durable. Le CM50 a présenté une charte et un plan d'engagement lors du deuxième Sommet mondial des Nations unies pour le développement social (SMDD2) qui s'est tenu en novembre 2025 à Doha (Qatar).

- L'ACI a poursuivi en 2025 le processus de révision du mode de calcul des cotisations et des droits de vote en assemblée générale des membres. Febecoop participe aux débats sur ces délicates questions, et souhaite que des décisions ne soient prises qu'après de très larges consultations.
- L'ACI a tenu son assemblée générale statutaire le 2 juillet 2025 à Manchester (Royaume-Uni) dans le cadre d'un programme d'activités plus vaste qui s'est déroulé du 2 au 5 juillet.



Assemblée Générale de Coopérative - Europe



Cooperatives Europe est le Bureau Europe de l'ACI et participe à ses travaux. Elle déploie en outre des activités en vue de représenter les coopératives auprès des instances européennes, ainsi que de stimuler les relations sectorielles et intersectorielles entre coopératives européennes. Febecoop est membre de son assemblée générale, de son Board, et du comité EUCC (le comité de coordination des organisations coopératives sectorielles au niveau de l'UE).

- Les travaux de Cooperatives Europe, auxquels Febecoop participe activement, sont guidés par le plan stratégique en 2023. Dans le cadre de cette stratégie, trois projets phares ont été retenus : Éducation et recherche, Égalité entre les genres, Jeunesse et esprit entrepreneurial.
- Le Board s'est réuni à cinq reprises en 2025 et le Comité EUCC à quatre reprises.
- Le 17 mars 2025 Cooperatives Europe a organisé un *Cooperative Leadership Forum* à Bruxelles, réunissant des dirigeants du secteur coopératif pour débattre des principaux défis économiques et sociaux qui façonneront l'avenir du secteur.
- Le 18 mars 2025 une conférence a été organisée à Bruxelles par la Commission européenne en partenariat avec Cooperatives Europe, CECOP et le Comité Économique et Social Européen sur le thème : *Fostering Europe's prosperity and industrial transformation - Cooperatives as drivers of change*.
- L'assemblée générale annuelle a eu lieu le 2 juin 2025 à Antalya, Turquie. Il s'agissait d'une assemblée électorale : renouvellement du Board et de la présidence. Jacques Debry a été réélu au Board, et un nouveau président a été élu en la personne de Giuseppe Guerini, sa candidature ayant été présentée conjointement par Febecoop, Coop-Fr (France) et DGRV (Allemagne).





CIRIEC International

Le CIRIEC International est une organisation scientifique dont les objectifs sont d'assurer et de promouvoir la collecte d'informations, la recherche et la publication de travaux concernant les secteurs économiques orientés vers le service de l'intérêt général et collectif : pouvoirs publics, entreprises publiques et mixtes, entreprises de l'économie sociale. Il fédère des organisations nationales et leurs membres, ainsi que les membres de son réseau scientifique. Febecoop est membre de son Assemblée Générale et de son Conseil International.

- Le CIRIEC International a organisé la 10^{ème} Conférence internationale de recherche en économie sociale à Bordeaux (FR) du 27 au 29 octobre 2025 sur le thème « Le rôle de l'ESS dans la transition socio-écologique ». Ce thème était décliné en une douzaine de sous-thèmes traités dans quelque 60 workshops et 12 réunions plénières. Febecoop était présente.
- Le CIRIEC a, comme chaque année, publié 4 livraisons de ses Annales de l'économie publique, sociale et coopérative, et publié plusieurs études.



10^{ème} Conférence internationale de recherche en économie sociale - Bordeaux



GSEF 2025 - Bordeaux



Global Social and Solidarity Forum

Le GSEF - Global Forum for Social and Solidarity Economy - est une association internationale de gouvernements locaux et de réseaux de la société civile engagés dans la promotion de l'économie sociale et solidaire en tant que moyen de parvenir à un développement local inclusif et durable. Le GSEF regroupe 90 membres en provenance de 37 pays sur cinq continents. Il organise des forums internationaux bisannuels en collaboration avec ses villes membres à travers les continents. La 7^{ème} édition a eu lieu du 29 au 31 octobre 2025 à Bordeaux, ville co-présidente du GSEF. Le programme comportait 169 workshops et 13 réunions plénières. Plus de 100 pays étaient représentés par plus de 10.000 participants, en ce compris une forte présence belge dont plusieurs collaborateurs de Febecoop.

IV. LES ACTIVITÉS AU NIVEAU FÉDÉRAL BELGE

Les activités de Febecoop au niveau fédéral se déploient sur les deux premiers axes de sa mission : « Promotion des coopératives » et « Étude et expertise sur le modèle et l'entrepreneuriat coopératifs ». Febecoop est membre de plusieurs institutions ou organisations de niveau fédéral au travers desquelles elle assure sa mission de représentation et promotion. Le développement de l'expertise se réalise à l'occasion de ces mandats, ou à l'occasion de recherches spécifiques.



AXE 1 : REPRÉSENTATION ET PROMOTION DES COOPÉRATIVES

Conseil National de la Coopération (CNC)

Le CNC réunit les sociétés coopératives agréées et a pour mission d'étudier et promouvoir les mesures propres à diffuser les principes et l'idéal coopératifs, et de rédiger des avis concernant les problèmes relatifs à l'activité coopérative. Febecoop est membre du CNC et de ses différentes instances : Assemblée Générale, Bureau, Commission Communication et Commission Législation.

En 2025, le nombre de réunions des instances se présente comme suit :

- Assemblée générale : 1
- Bureau : 4
- Commission « Législation » : 2
- Commission « Communication » : 7

Les travaux et les initiatives du CNC ont porté en 2025 sur les sujets suivants :

- **Composition et fonctionnement du CNC :**

Le « Conseil national de la coopération » doit être réorganisé pour devenir un « Conseil national de la coopération et de l'entreprise sociale ». Une loi du 3 mai 2024 prévoit que l'assemblée générale de ce conseil est composée de représentants des sociétés coopératives agréées et de leurs groupements, et des

sociétés coopératives agréées comme entreprise sociale et de leurs groupements. L'assemblée générale désigne les membres de deux Conseils : Conseil de la coopération et Conseil de l'entreprise sociale. Un Conseil général, forum consultatif, est composé de représentants des Conseils, à savoir du président et du vice-président du Conseil de la coopération et du président et du vice-président du Conseil de l'entreprise sociale. Nous sommes dans l'attente de l'arrêté royal d'exécution de cette loi.

- **Arrêté royal du 8 janvier 1962 fixant les conditions d'agrément des groupements de sociétés coopératives et des sociétés coopératives :**

La Commission Législation et le Bureau ont travaillé sur une réforme de l'arrêté royal du 8 janvier 1962 portant sur trois points :

- mise en conformité de l'arrêté royal par rapport au CSA (modifications techniques) ;
- ajout d'une nouvelle condition d'agrément visant à rendre indisponible une partie des bénéfices mis en réserves ;
- uniformisation du rapport spécial qui doit être établi annuellement par les sociétés coopératives agréées.

Un avis a été transmis en ce sens au cabinet du Ministre de l'Économie dès octobre 2021, avis sur lequel le SPF Économie s'est ensuite prononcé. Les discussions entre le CNC et le SPF Économie en vue d'un accord sur tous les points de la réforme sont toujours en cours.

- **Communication :**

La commission Communication, présidée par Febecoop, a organisé les événements suivants :

- **Publication d'une étude de marché - janvier 2025 :**
Publication d'une étude de marché intitulée « La visibilité des coopératives » réalisée par iVOX.
- **Événement « La visibilité des coopératives dans notre société - 30 janvier 2025 :**
Sous la devise « La visibilité des coopératives dans notre société », le Conseil National de la Coopération a solennellement inauguré l'Année internationale des coopératives lors d'un événement organisé chez BelOrta le 30 janvier, avec les cas de P&V Assurances, Crelan, Smart, Crédal, BelOrta et la Brasserie du Borinage.



- **Séminaire : Prévenir et gérer les conflits -
26 mai 2025 :**

Malgré les principes fondamentaux des coopératives, tels que la transparence et la gestion démocratique, il n'est pas rare que des conflits surgissent entre les différentes parties prenantes dès les premières années ou pendant les phases de croissance. Deux coopératives (Strackxhoeve et Novacitis) ont témoigné de leur approche. Hilde Gaublomme, coach d'entreprise et médiatrice agréée, a donné un aperçu des fondements et de l'importance de la médiation.

- **Lettres d'information et site web :**

Par ailleurs, la Commission de la communication a publié trois lettres d'information et a travaillé à la mise en place d'un site web sur lequel on peut retrouver le contenu de ces lettres : <https://www.newsletter-nrc-cnc.be/fr>

Conseil Central de l'Économie (CCE)

Febecoop détient également un mandat au sein du Conseil Central de l'Économie (CCE).

CIRIEC Belgique

Febecoop est membre de l'Assemblée Générale et du Conseil d'administration du CIRIEC Belgique.

Conseil des usagers de P&V

Febecoop est membre du Conseil des usagers de P&V Assurance qui rend des avis à l'organe d'administration de la société sur des thèmes liés à la responsabilité sociétale du groupe P&V et sur la manière dont le groupe respecte les principes coopératifs. Le thème annuel de 2025 était : « *Protection de la population : principe de solidarité et mutualisation des risques* ».

AXE 2 : ÉTUDE ET EXPERTISE SUR LE MODÈLE ET L'ENTREPRENEURIAT COOPÉRATIF

Proposition de loi modifiant le Code des sociétés et des associations en vue d'y inscrire la société à mission

Une proposition de loi a été déposée le 23 octobre 2025 au parlement fédéral en vue d'introduire la « société à mission » en droit belge. La Commission de l'Économie, de la Protection des consommateurs et de la Digitalisation de la Chambre des représentants a entamé la discussion de cette proposition, et ses membres ont exprimé le souhait d'obtenir un avis de Febecoop sur ce texte. Febecoop a consulté ses membres et plusieurs de ses partenaires du secteur de l'économie sociale et solidaire avant de rédiger un avis qui sera finalisé et remis début janvier 2026. Cet avis sera un avis négatif.



Coopday 2025 - Bruxelles



Organisation du Coopday

Dans le cadre de « 2025, Année internationale des coopératives », Febecoop et trois de ses membres, P&V, Multiphama et Smart, ont uni leurs forces pour organiser le 2 octobre 2025 à Flagey, à Bruxelles, un événement d'envergure célébrant la puissance du modèle coopératif. Cette journée de réflexion, d'inspiration et d'échange a réuni plus de 300 participants, qui ont pu assister aux interventions de 43 orateurs répartis en 3 séances plénières, 3 panels régionaux et 7 ateliers thématiques.



V. LES ACTIVITÉS AU NIVEAU DE LA RÉGION FLAMANDE

Febecoop Vlaanderen-Brussel joue un rôle central dans la promotion et le soutien des initiatives coopératives en Flandre, en se concentrant spécifiquement sur l'axe 3 de la mission de Febecoop, qui consiste à offrir un soutien opérationnel au développement de projets coopératifs.



AXE 1 : PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT COOPÉRATIF

Sociaal-Economische Raad Vlaanderen (SERV) - Commission Économie Sociale

La Commission Économie Sociale a pour mission de conseiller le ministre flamand de l'Économie sociale sur toutes les questions politiques relatives à l'économie sociale, y compris les sociétés coopératives. Coopkracht y dispose d'un mandat, qui est pris en charge par Febecoop Vlaanderen-Brussel.

En 2025, les activités visaient principalement à préparer les entreprises d'insertion à l'arrivée de nouveaux publics cibles, compte tenu de la réduction prévue de la durée de l'indemnisation du chômage.

Coopkracht

Coopkracht est l'organisation-réseau des coopératives flamandes. Febecoop Vlaanderen-Brussel est membre de l'assemblée générale et siège au conseil d'administration.

En 2025, la nouvelle stratégie a été poursuivie. L'organisation ne se positionne plus comme défenseur des intérêts des coopératives auprès des pouvoirs publics ou comme prestataire de services, mais comme une organisation en réseau qui rassemble les coopératives autour de thèmes tels que la transition, les principes de l'ACI et l'implication des travailleurs. Il a également été décidé de faire appel, un jour par semaine, à un chargé de réseau afin de recruter des membres et de tisser des liens entre les coopératives.

Nombre de membres en 2025 : **108**

Nombre d'événements : **3**

- > **18 février 2025** - Conférence de Jeroen Douglas (directeur de l'ICA)
- > **24 avril 2025** - Coop Design Talk
- > **4 décembre 2025** - Journée de la coopérative : « L'accélération coopérative » - Travailler ensemble à la transition

Vliegwiél

Vliegwiél est un partenariat structurel entre Oikos, Rescoop Flandres, Cera, Coopkracht, Hefboom et Febecoop Vlaanderen-Brussel. Vliegwiél est convaincu que les coopératives peuvent apporter une réponse aux défis sociaux et économiques actuels. Notre société a besoin d'évoluer dans un périmètre qui respecte les limites de la planète, tout en respectant les limites sociales inférieures (droits fondamentaux). Les coopératives font partie d'un mouvement pionnier créatif, qui œuvre en faveur d'une économie différente, coopérative, et, partant, d'une démocratie résiliente.

Ligne d'action 1 : Travailler sur le soutien structurel

(subventions, allègements fiscaux, fonds de recherche, etc.) : Les gouvernements, à différents niveaux, peuvent prendre des mesures pour donner un coup de pouce structurel aux coopératives. De nombreux fonctionnaires et hommes politiques ne sont pas encore suffisamment conscients du pouvoir et des avantages des coopératives.

Ligne d'action 2 : Concevoir des cercles vertueux et commencer à les réaliser

Travailler avec les coopératives locales sur la conception d'un cercle vertueux : par exemple, dans un domaine spécifique (vie coopérative), et pour une zone spécifique (par exemple, une ville pilote, en l'occurrence Louvain).

Ligne d'action 3 : Communication et promotion

Promouvoir de manière continue et cohérente les coopératives en tant qu'entreprises du futur (la théorie des systèmes enseigne que d'autres idées/principes ont le plus grand effet de levier).

Ligne d'action n° 4 : Création de coalitions dans le mouvement de transformation

La transformation nécessaire ne se produira que si les différents mouvements émancipateurs - anciens, jeunes et nouveaux - se donnent la main et coopèrent activement dans la lutte socio-écologique.

En 2025, les actions suivantes ont été menées :

- Poursuite du développement du site web www.vliegwiel.coop
- Développement d'activités dans les centres-villes de Gand, Louvain et Anvers. Une série d'initiatives concrètes ont été prises à Louvain et Gand.

Vliegwiél Leuven

En 2025, Vliegwiél Leuven a regroupé les différentes initiatives mises en place par les partenaires coopératifs de Louvain dans le cadre de 2025, Année internationale des coopératives, et en assure la promotion.

Vliegwiél Gent

- > **Vliegwiél Gent siège au conseil consultatif** « Économie » de la ville de Gand et y joue un rôle actif.
- > **Séance d'information - 27 février 2025** : « Les organes de gestion d'une coopérative et leurs interactions », par Febecoop Vlaanderen-Brussel.
- > **Balade à vélo à la découverte des coopératives gantoises - 10 mai 2025.**
- > **Soirée-débat - 11 septembre 2025** : « Les coopératives d'habitation peuvent-elles résoudre la crise du logement à Gand ? ».
- > **Séance d'information - 18 décembre 2025** : « Gérer et prévenir les conflits » par Febecoop Vlaanderen-Brussel.

Vliegwiél Antwerpen

Formation d'un groupe de base en collaboration avec Coop Centraal et Commons Lab.



Trividend Provincie Antwerpen – société coopérative agréée

Trividend Provincie Antwerpen est un fonds de participation pour des initiatives anversoises. Febecoop Vlaanderen-Brussel y assure un mandat d'administrateur. Depuis 2025, le fonctionnement de Trividend Provincie d'Anvers repose sur le financement participatif : le fonds accorde des prêts d'un montant maximal de 60 000 euros. À partir de 2025, le fonds opère selon un modèle de financement participatif et de « fundmatching ». Pour chaque euro levé par l'entreprise sociale auprès de ses sympathisants, le fonds double la mise.

• Dossiers approuvés en 2025 :

- > **Buurman** est un magasin de matériaux de construction circulaire où les matériaux de construction d'occasion et les arbres urbains abattus sont collectés, traités et proposés aux citoyens et aux entreprises.
- > **Sofar** est la première marque de design belge qui conçoit et produit des canapés en Belgique de manière 100 % circulaire.
- > **Redopaper** travaille en collaboration avec des imprimeries et des centres culturels locaux. À partir de leurs erreurs d'impression, de leurs épreuves et de leurs surplus, Redopaper crée des agendas détachables et des carnets.
- > **Good Water Products** propose une alternative écologique aux adoucisseurs d'eau.
- > **De Groeisputters** propose des abonnements vélo flexibles aux jeunes enfants ; ainsi, les enfants roulent toujours sur un vélo de qualité parfaitement adapté à leur âge.
- > **When nature calls** fournit aux festivals des toilettes durables qui fonctionnent sans eau ni produits chimiques.

VARIO : Vers des conditions équitables pour toutes les formes d'entreprises en vue d'un impact sociétal accru

Febecoop Vlaanderen-Brussel a participé à une étude menée par Vario (Conseil consultatif flamand pour l'innovation et l'entrepreneuriat) sur les facteurs qui freinent les formes d'entreprise à impact social. Les recommandations visant à instaurer des conditions équitables pour les coopératives et les entreprises sociales portent sur les domaines suivants :

- > Connaissance et accès aux différentes formes d'entreprise pour donner une structure légale à l'entreprise,
- > Accès aux aides publiques,
- > Accès aux financements privés,
- > Un cadre garantissant que les « externalités positives » ne constituent pas un désavantage.



Young European Cooperators Network - Porto 2025

Young European Cooperators Network – Porto 2025

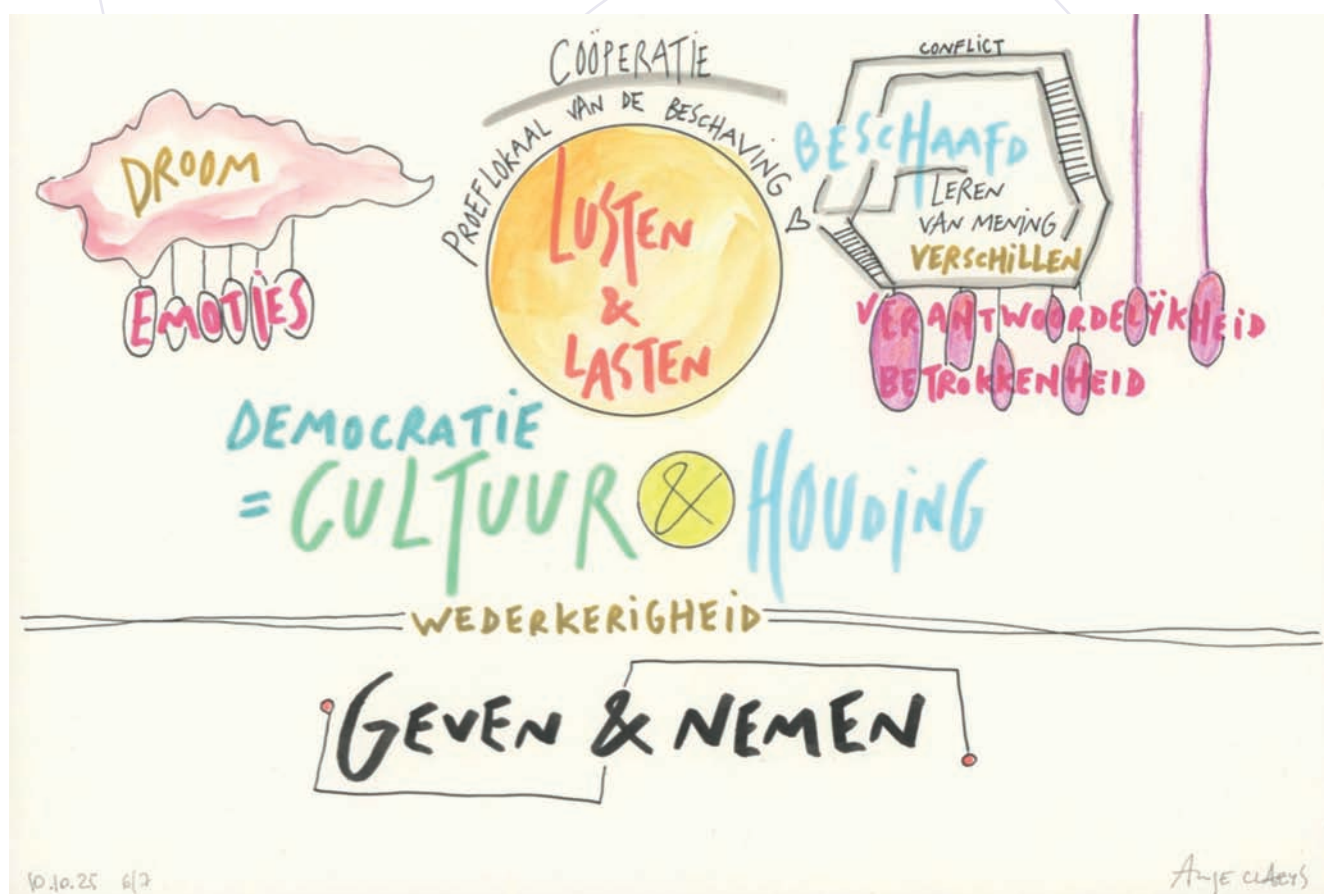
Febecoop Vlaanderen-Brussel a envoyé deux jeunes entrepreneurs coopératifs de Coop Centraal, une toute nouvelle coopérative anversoise qui gère un supermarché durable à Anvers, au Young Cooperators Network à Porto. Objectif : réfléchir, avec d'autres jeunes coopérateurs, à la coopérative de demain.

Nous leur avons demandé de noter leurs impressions, leurs idées et leurs sources d'inspiration pendant le voyage ou sur place à Porto. Cela pouvait être ludique, créatif, sérieux ou absurde, pourvu que ce soit « coopératif » ! Cela a donné lieu à un compte-rendu écrit et à un reportage photo qui ont été diffusés via nos réseaux sociaux.

AXE 2 : ÉTUDE ET EXPERTISE SUR LE MODÈLE ET L'ENTREPRENEURIAT COOPÉRATIF

Event : Picknicken met rode mieren - participer aux décisions au sein de votre entreprise

Febecoop Vlaanderen-Brussel a organisé, en collaboration avec des partenaires tels que Staf en Stiel et Equinox, un événement créatif et interactif autour de la démocratie d'entreprise. Une combinaison d'éléments théâtraux, de légendes et de récits, de musique inspirante, d'une touche artistique, d'une brève intervention d'experts et surtout d'un dialogue direct avec des représentants de coopératives. La première a eu lieu à Gand le 10 octobre en présence de 35 personnes. L'objectif est de proposer cette production aux coopératives intéressées au cours de l'année 2026.



Notes d'information

Febecoop Vlaanderen-Brussel a publié les notes suivantes :

- > **Note de conseil** : Renforcement de la responsabilité des administrateurs à partir de 2025 : comment protéger votre patrimoine personnel en tant qu'administrateur ?
- > **Note d'inspiration** : L'assemblée générale de votre coopérative : somnambulisme collectif ou événement passionnant ?
- > **Note de conseil** : Directive européenne sur la transparence salariale.
- > **Texte de vision** : les principes coopératifs comme clés des flux financiers dans une économie régénérative.
- > **Note de conseil** : cession d'entreprise aux salariés. Méthodes d'évaluation hybrides.
- > **Critique littéraire** : « Mondige burgers, stille werker » (Citoyens autonomes, travailleurs silencieux) de Stan De Spiegelaere.

AXE 3 : SOUTIEN OPÉRATIONNEL AU DÉVELOPPEMENT DE PROJETS COOPÉRATIFS

Conseil de première ligne par e-mail

Febecoop Vlaanderen-Brussel offre un service d'assistance permanent pour les questions de première ligne sur les questions coopératives. Il s'agit principalement de questions juridiques : la différence entre une coopérative agréée et une coopérative agréée comme entreprise sociale, le contenu du registre des associés, la mise en œuvre correcte de la procédure de sonnette d'alarme, les modalités de rédaction

de la note d'information réglementée, ... La plupart des questions reçoivent une réponse par courrier électronique. Pour les prédémarrages et les démarrages, Febecoop offre une heure gratuite d'e-consultation.

82 questions de première ligne par e-mail

8 questions de première ligne par téléphone

12 e-conseils électroniques



Conseils individuels de deuxième ligne

L'offre de conseil de Febecoop Vlaanderen-Brussel s'adresse aux coopératives en phase de démarrage, aux coopératives existantes et aux entreprises de travail adapté. Nos produits de conseil comprennent l'élaboration de plans d'affaires et de plans financiers, la conception de coopératives, la rédaction de statuts, la gouvernance d'entreprise, et la planification stratégique.

3 processus de planification stratégique

3 sessions de coaching en gouvernance d'entreprise dans les coopératives

1 accompagnement en développement organisationnel

4 rédactions de statuts pour des coopératives en phase de démarrage

3 adaptations de statuts

Amsab – Structure d'organisation



L'Amsab – Institut d'histoire sociale – préserve la mémoire des mouvements sociaux et des citoyens engagés qui luttent contre l'injustice et les inégalités.

Febecoop Vlaanderen-Brussel a accompagné le processus visant à améliorer la structure organisationnelle de l'Amsab. L'Amsab se prépare ainsi à poursuivre la croissance de l'institut avec une équipe solide et motivée, en s'appuyant sur une collection riche et diversifiée qui reflète la mémoire collective des mouvements sociaux et des citoyens engagés.



Accompagnements collectifs

- **Start SOON**

À la demande du gouvernement flamand, Febecoop Vlaanderen-Brussel, en collaboration avec Deloitte et Streetwize, a poursuivi en 2025 sa recherche d'idées d'entrepreneuriat social.

Ces idées sont développées dans un plan d'entreprise et

un plan financier, et les compétences entrepreneuriales des participants sont renforcées (ateliers sur l'approche positive, le leadership, la mesure d'impact, le travail avec les groupes défavorisés, la culture financière et juridique, le pitch, etc.).

Start SOON : aperçu

Recrutement	149 candidatures à la phase préliminaire	97 participants à la phase préliminaire	68 projets participants au parcours d'accélération
Ateliers	18 ateliers de connaissances de base : - Culture financière - Connaissances juridiques - Présentation	27 ateliers - Mesure d'impact - Compétences entrepreneuriales - Travailler avec les groupes défavorisés - Appel à la création	12 projets préparatoires répartis dans toute la Flandre
Coaching	57 parcours de coaching En moyenne 10 projets par parcours	+350 séances de coaching En moyenne 6 séances par projet	2 événements de réseautage de grande envergure
Impact	46 business plans entièrement finalisés - 80 % des participants mènent leur projet à terme. 11 plans partiellement finalisés (pour des raisons personnelles, irréalisables, nouvel emploi, etc.)	- L'impact mesurable est au cœur du projet - Solutions aux défis sociétaux - Santé économique = impact durable - Stimule l'esprit d'entreprise	75 % des projets démarrent effectivement, principalement à partir d'une nouvelle structure ASBL (éventuellement vers une ASBL d'intérêt social par la suite) +70 ETP en 5 ans (30 % issus de groupes défavorisés selon l'enquête d'évaluation réalisée à l'issue de l'accélération)

● **Werknemer wordt overnemer**

Un tiers des dirigeants de PME souhaitant céder leur entreprise ne trouvent pas de repreneur. Cela représente un risque important de perte de valeur. En 2025, Febecoop Vlaanderen-Brussel a accompagné trois entreprises dans leur transition vers une continuité durable :

- **LCP, entreprise d'informatique et de communication basée à Oostkamp** : LCP, leader du marché du développement web pour les administrations locales, devient la propriété exclusive de ses employés. Dans une démarche unique au sein du secteur informatique belge, les treize employés de l'entreprise deviennent copropriétaires, via une coopérative de travailleurs. Après près de 25 ans d'activité, LCP opte ainsi résolument pour un modèle d'avenir durable et garantit ainsi la pérennité, la qualité et les relations avec ses clients.

Pour la création de la coopérative, LCP s'est fait accompagner par Febecoop Vlaanderen-Brussel. Trois collègues ont ainsi assumé une mission de gestion intensive pendant plus de deux ans, ce qui leur a

permis de connaître l'organisation en profondeur. Ce n'est qu'une fois cette phase exploratoire conclue de manière positive que l'ensemble de l'équipe a été impliqué et que la transition a été officialisée.

En s'ancrant dans une coopérative de travailleurs, LCP pose les bases d'un avenir où l'expertise et les valeurs acquises resteront préservées.

Le choix de LCP en faveur d'une coopérative de travailleurs s'inscrit parfaitement dans cette vision d'avenir. Il s'agit d'un modèle qui ne mise pas sur des profits rapides, mais sur la pérennité, le leadership partagé et la création de valeur durable. Le fait qu'une entreprise d'Oostkamp franchisse cette étape confirme que notre économie locale contribue à tracer la voie de demain.- dixit Jan de Keyser, bourgmestre de Oostkamp.



L'équipe de LCP

River Tours



- **River Tours** : River Tours est une organisation qui défend la cause environnementale des voies navigables intérieures en Flandre et en Wallonie, tout en faisant découvrir ces voies navigables au grand public grâce à des croisières touristiques. Au cours de son existence, diverses structures juridiques ont été créées. Dans le cadre d'un changement de génération, il a été demandé à Febecoop Vlaanderen-Brussel de réorganiser ces structures et de permettre la participation des travailleurs par le biais de structures coopératives.

- **BC Materials en BC Architects** : BC Architects est un cabinet d'architecture bruxellois qui mise sur l'architecture biorégionale et régénérative. Il conçoit des bâtiments fortement ancrés dans leur environnement, en utilisant des matériaux locaux et des techniques artisanales, souvent en étroite collaboration avec des communautés. Ses projets sont expérimentaux et conçus comme des prototypes visant à rendre le secteur de la construction plus durable et plus social.
- BC Materials est une coopérative issue de BC Architects qui se consacre au développement et à la production de matériaux de construction circulaires, principalement à base de terre (argile). Elle récupère la terre des chantiers et la transforme en matériaux à faible empreinte carbone, dans le but de réduire considérablement l'impact écologique du secteur de la construction et de développer la construction circulaire.
- Febecoop Vlaanderen-Brussel a soutenu le processus visant à transformer ces deux sociétés en coopératives de travailleurs durables.



BC Materials

VI. LES ACTIVITÉS AU NIVEAU DE LA RÉGION WALLONNE

En 2025, Febecoop Wallonie-Bruxelles a poursuivi son engagement en faveur du développement de l'économie sociale et coopérative en Wallonie. En tant qu'agence-conseil, notre mission reste inchangée : accompagner les coopératives et entreprises sociales à travers un soutien opérationnel, un travail de plaidoyer et des activités de recherche visant à renforcer leur viabilité, leur impact et leur déploiement à long terme.

L'année 2025 a été reconnue année internationale des Coopératives par l'ONU. Febecoop Wallonie Bruxelles a profité de l'occasion pour promouvoir encore davantage le modèle coopératif de différentes manières tout au long de l'année.



AXE 1 : PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT COOPÉRATIF



ConcertES est l'organisation représentative des entreprises d'économie sociale en Wallonie. Febecoop en est membre fondateur et est actif au sein de ses instances, assemblée générale et conseil d'administration, ainsi que de plusieurs groupes de travail permanents : GT Communication, GT Gouvernance, GT Europe, Comité scientifique de l'Observatoire de l'économie sociale.

En 2025, l'assemblée générale s'est réunie 5 fois, et le conseil d'administration 6 fois. Par ailleurs, plusieurs activités marquantes ont eu lieu cette année :

- **Révision des statuts et gouvernance** : une réflexion de fond a été menée sur la raison d'être, la vision et la mission de l'organisation, ainsi que sur son mode de fonctionnement (gouvernance). Ce processus a abouti en 2025. L'assemblée générale du 12 juin a adopté de nouveaux statuts, et le R.O.I. a été revu.
- **Conseil d'administration et présidence** : Lors de l'assemblée générale du 12 juin, de nouveaux administrateurs ont été élus pour quatre ans, dont Jacques Debry (Febecoop). Sébastien Fosseur, Directeur Général de Crédal, a été élu Président, et Ann Paquet (Aleap) nommée Vice-Présidente par le Conseil d'Administration du 7 octobre 2025.

- **Représentation** : tout au long de l'année 2025, ConcertES a produit analyses, avis et prises de position, principalement sur la nouvelle stratégie wallonne pour l'économie sociale et les réformes des politiques d'insertion socio-professionnelle et d'aides à l'emploi.
- **Promotion de l'économie sociale** :
 - La campagne « **Il est où l'humain dans ce monde ?** » visait à renforcer la notoriété de l'économie sociale en l'associant à des entreprises concrètes. 17 ambassadrices issues de secteurs variés ont été mises en avant pour que le grand public les identifie comme acteurs de l'économie sociale wallonne.
 - Du 20 novembre au 23 décembre 2025, ConcertES et ses partenaires (Febecoop Wallonie-Bruxelles, Ressources, Syneco et IES !) ont lancé la campagne « **Noël de l'économie sociale** », encourageant les citoyens à offrir des cadeaux issus de l'économie sociale, via une landing page centralisant les idées cadeaux.



Assemblée Générale de Concertes - 12 juin 2025





Conseil wallon de l'économie sociale (CWES)

- La campagne « **L'économie sociale, tout bénéf pour ma commune** » s'est poursuivie avec une tournée des communes, favorisant la rencontre entre mandataires locaux et entreprises d'économie sociale.
- Enfin, le 4 novembre 2025, la troisième édition de la **Journée Inspir'ES** réunissait acteurs et partenaires de l'économie sociale, couplée à la remise du Prix de l'économie sociale. Caroline Ker y a participé à une table ronde aux côtés de notre présidente Hilde Vernailien.
- Une newsletter interne a été lancée en octobre 2025, avec deux envois en 2025. Elle regroupe actualités, dossiers politiques et agenda de ConcertES.

- **Projets européens** : ConcertES a poursuivi sa participation aux projets Erasmus+ : CAPSE et baSE.
- **Observatoire de l'économie sociale** : ConcertES gère cet outil qui publie chaque année les chiffres-clés de l'économie sociale en Wallonie et à Bruxelles. En 2025, il a produit le rapport « L'état des lieux de l'économie sociale 2024 » (Cahiers de l'Observatoire n°20).

Le Conseil wallon de l'économie sociale est l'organe officiel de concertation pour l'économie sociale, au sein du Conseil économique social et environnemental. Il rassemble des représentants du monde patronal, du monde syndical et de l'économie sociale, en ce compris la Direction wallonne de l'économie sociale. Febecoop Wallonie-Bruxelles y siège parmi les représentants de l'économie sociale. Le CWES est compétent pour remettre des avis au Ministre sur les projets de décrets et d'arrêtés dans la matière de l'économie sociale. Il mène également des travaux sur initiative.

En 2025, le CWES a remis 3 avis au Ministre :

- un avis sur le projet d'appel à projets en économie sociale visant à soutenir la pré-création et la création de sociétés coopératives agréées en Wallonie ;
- un avis d'initiative sur les projets d'AGW portant diverses mesures en matière d'emploi et de formation ;
- un avis d'initiative concernant les modalités de collaboration entre la Commission d'agrément et le Conseil consultatif en matière d'économie sociale, et les modalités de remise d'avis.



La Commission d'agrément et le Conseil consultatif

Actions de sensibilisation à l'économie sociale

En 2025, profitant de l'Année Internationale des Coopératives, Febecoop Wallonie-Bruxelles a intensifié ses actions de sensibilisation à travers 9 initiatives :

- **Site web pour l'Année Internationale des Coopératives** : contribution à une page dédiée aux coopératives sur economiesociale.be, en partenariat avec ConcertES, iES ! et W.Alter.
- **Soirée « projet cherche associé »** - 12 février, Liège : mise en relation de porteurs de projets avec de potentiels associés, co-organisée avec Déclic en Perspectives, iES ! et Step Entreprendre.



Journée Internationale des Coopératives

- **Podcasts Switch'ES** : série de 4 podcasts pour sensibiliser les entrepreneurs de l'économie classique à l'économie sociale, dans le cadre de la campagne « Entreprendre en économie sociale ».

- **Journée Internationale des Coopératives** - 5 juillet, Liège : Marché des Coopératives, événement grand public réunissant 16 coopératives, co-organisé avec iES !, Step Entreprendre et Financité.
- **COOPDAY** - 2 octobre, Bruxelles : journée dédiée au modèle coopératif, rassemblant plus de 300 participants autour de conférences et ateliers. Febecoop Wallonie-Bruxelles en a assuré la coordination générale avec Febecoop fédéral, Febecoop-Vlaanderen Brussel, P&V, Smart et Multipharma.



Forum Circuit Court - 27 novembre

- **Forum Circuit Court organisé par Wallonie Entreprendre** - 27 novembre : co-animation d'un atelier sur la coopération entre acteurs des circuits courts.
- **Noël de l'Économie Sociale** : décembre 2025 - participation à cette campagne de communication collective avec site web dédié, en partenariat avec iES !, ConcertES, Ressources et Syneco.
- **Visite du Ministre Yves Coppieters** - 23 mai, Liège : workshop immersif co-organisé avec iES ! et Financité, illustrant le parcours entrepreneuriat en économie sociale via le cas de la coopérative Rayon 9.
- **"Coopératives, actrices du changement" organisé par Propage-s** - Dans le cadre de l'Année Internationale des Coopératives, Propage-s a organisé un séminaire le 10 octobre (dans les locaux de la Brasserie du Borinage) pour célébrer les coopératives. Febecoop Wallonie-Bruxelles a été sollicitée et a participé au panel et au débat sur le thème « *Coopératives face aux géants : concurrence ou résistance ?* ».



Visite du Ministre Yves Coppieters - 23 mai, Liège

AXE 2 : ÉTUDE ET EXPERTISE SUR LE MODÈLE ET L'ENTREPRENEURIAT COOPÉRATIF



Groupes
ESCAP

ESCAP est un projet collectif réunissant des experts académiques et de terrain pour coconstruire des connaissances et outils en faveur de l'économie sociale.

Chaque année, ESCAP coordonne des groupes de travail thématiques, composés d'experts, qui développent des réponses concrètes aux défis des entreprises d'économie sociale. Ces groupes produisent des livrables diffusables à l'issue de chaque cycle annuel.

En 2025, Febecoop Wallonie-Bruxelles a participé à trois groupes de travail :

- **GT « ADN des entreprises de l'économie sociale »** : réflexion collective visant à clarifier les pratiques communes et distinctives des EES. Cet important travail

de fond a abouti en 2025 : un document de synthèse a été publié et a fait l'objet d'une présentation lors d'un événement organisé le 4 juin à Namur.

- **GT IMMO** : lancement d'un groupe de travail sur l'immobilier comme levier pour l'économie sociale, coordonné avec Propriétés collectives, le centre d'économie sociale de l'ULG et les chaires universitaires de l'UMONS et de l'ULB.
- **GT Ancrage territorial** : Réunissant différents acteurs concernés par les liens entre économie sociale et territoires, ce groupe de travail cherche à identifier, à partir de situations concrètes, comment des collaborations peuvent se construire entre pouvoirs locaux et acteurs de l'économie sociale pour répondre à des besoins du territoire. Les travaux de ce GT sont toujours en cours.

Évènement « ADN des entreprises de l'économie sociale »



AXE 3 : SOUTIEN OPÉRATIONNEL AU DÉVELOPPEMENT DE PROJETS COOPÉRATIFS

L'accompagnement et conseils

L'accompagnement est au cœur de l'action de Febecoop Wallonie-Bruxelles. En 2025, nos conseillers ont suivi 66 projets et entreprises d'économie sociale en Wallonie, avec un appui structuré et sur-mesure couvrant le modèle économique, la gouvernance, le financement, la communication,

les obligations légales et la digitalisation. Nous intervenons à toutes les étapes de vie des entreprises.

Parmi nos accompagnements, trois lauréats de l'appel à projets « bourses coopératives » de 2025 ont bénéficié d'un suivi renforcé.

► Quelques exemples concrets :

Le Local de Xhendremael

Cette coopérative développe une épicerie-boulangerie collective à Xhendremael, autour d'une vision d'alimentation durable et de communauté solidaire. Nous les avons accompagnés dans la clarification des fondamentaux, la rédaction des statuts, l'élaboration du plan financier et la candidature à l'appel à projets "bourses en économie sociale". L'accompagnement se poursuit en 2026.



Le Village

Ce projet de coopérative vise à créer un lieu convivial pour les jeunes parents, favorisant le lien social et l'accès à des professionnels de la périnatalité. Accompagné dans le cadre du programme iES ! We start, le projet a travaillé ses fondamentaux, son modèle coopératif et sa communication. Il a depuis obtenu une bourse en économie sociale et poursuit son développement avec Febecoop Wallonie-Bruxelles sur la stratégie de financement et la rédaction des statuts.



Empreinte des Sens

Née de l'initiative d'un collectif de créateurs de la région de Tournai, cette coopérative a ouvert une boutique partagée pour distribuer leurs productions. Febecoop Wallonie-Bruxelles les a accompagnés dans la mise en place du modèle coopératif, la rédaction des statuts et l'élaboration du plan financier, dans un contexte de lancement rapide lié à une opportunité de lieu.

BAU-REGAIN

Dans le cadre du dispositif Territoires de Réparation par l'Économie Sociale, BAU-REGAIN développe une activité d'insertion par la production de mobilier en matériaux recyclés. Notre accompagnement a porté sur l'analyse du contexte territorial, la clarification du positionnement stratégique, le modèle économique, la gouvernance et l'élaboration d'un plan d'actions pour la pérennisation du projet.



Accompagnement collectif, workshops et formations

En 2025, Febecoop Wallonie-Bruxelles a organisé et animé 8 formations et workshops thématiques, conçus pour offrir des outils concrets aux porteurs de projets et renforcer leurs compétences.

- > **Programme d'accompagnement collectif iES ! We Start :** Dans le cadre du programme d'accompagnement collectif de iES !, nous avons co-animé 4 formations destinées aux porteurs de projets en pré-crédation : aspects juridiques (20/02), organes de gouvernance (23/02), tableaux de bord (10/04) et stratégie de communication & marketing (13 et 22/05).
- > **Workshop Bénévolat pour les coopératives du Collectif 5C :** Le 21 janvier, nous sommes intervenus auprès d'une dizaine de coopératives alimentaires sur la question de la légalité du bénévolat dans les coopératives.
- > **Formation Excel pour les membres d'Initiativ'ES :** Nous avons animé un workshop dédié à l'utilisation d'Excel comme outil de gestion pour les structures membres de la fédération Initiativ'ES.
- > **Formation plans financiers pour les membres de REScoop Wallonie :** En collaboration avec 8 coopératives membres de REScoop Wallonie, nous avons élaboré des modèles de plans financiers sur mesure pour des projets éoliens et photovoltaïques, dans le cadre d'un partenariat entamé fin 2024.
- > **Formation Tableaux de bord pour le Collectif 5C :** Les 20 novembre et 17 décembre, en partenariat avec Step Entreprendre, nous avons dispensé une formation sur la construction de tableaux de bord pour le pilotage financier, dans le cadre du cycle « Piloter sa coopérative en circuit court ».
- > **Facturation électronique :** Le 2 décembre, en collaboration avec le bureau comptable coopératif CHAF, nous avons organisé une séance d'information pour préparer les entrepreneurs sociaux à l'obligation de facturation électronique dès 2026.



VII. LES ACTIVITÉS AU NIVEAU DE LA RÉGION BRUXELLES-CAPITALE

Febecoop est une agence de conseil en économie sociale, active en Région bruxelloise. À Bruxelles, elle concentre ses actions sur le soutien opérationnel au développement de projets coopératifs principalement à travers de l'incubateur en entrepreneuriat coopératif Coopcity. En parallèle, elle mène des activités de plaidoyer et de recherche. Engagée pour une économie plus juste et durable, elle accompagne les coopératives et entreprises sociales afin de renforcer leur viabilité et leur impact.



AXE 1 : PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT COOPÉRATIF



ConcertES

Au niveau bruxellois, l'année 2025 a été marquée par un contexte institutionnel particulier, caractérisé par l'absence de gouvernement de plein exercice durant l'ensemble de l'année. ConcertES a assuré une veille politique continue, notamment à travers le suivi des débats parlementaires ainsi que le maintien de contacts avec les cabinets et les administrations en charge de l'économie sociale. Cette veille s'est accompagnée d'un travail de concertation avec les membres bruxellois sur des enjeux spécifiques à la Région, notamment via l'élaboration et l'envoi de cahiers de revendications à destination des différents formateurs de gouvernement successifs.



Coopcity

Coopcity est le centre d'entrepreneuriat social et coopératif Bruxellois qui offre des services de formation, conseil et accompagnement aux projets et entreprises de l'économie sociale en RBC. Il s'agit d'une institution financée par la RBC (son financement est garanti jusqu'en 2025). Coopcity se profile également comme une organisation qui défend un projet global pour la RBC visant à transformer l'économie en faveur d'une société plus coopérative et inclusive au service de ses citoyens et citoyennes. Coopcity a publié à cet égard un Manifeste, et est membre de ConcertES.



Comité d'acceptation Coop US et Citiz Us

Febecoop Wallonie-Bruxelles est membre du comité d'acceptation des produits financiers Coop US et Citiz US proposés par Brusoc, filiale de Finance & Invest.Brussels. Ce comité réunit des représentants du gouvernement bruxellois, du service public régional, de Hub Brussels, et du secteur de l'économie sociale. Il remet des avis relatifs au respect des critères repris dans l'Ordonnance du 23 juillet 2018 relative à l'agrément et au soutien des entreprises sociales, notamment en vérifiant que l'entreprise qui introduit la demande est bien une entreprise sociale et démocratique au sens de cette ordonnance.

Le comité s'est réuni 7 fois en 2025 pour remettre un avis sur 20 demandes de prêt Citiz Us, et 6 demandes Coop US (en prise de capital ou en prêt).



AXE 3 : SOUTIEN OPÉRATIONNEL AU DÉVELOPPEMENT DE PROJETS COOPÉRATIFS

Febecoop assure l'accompagnement et le conseil aux projets coopératifs à Bruxelles, principalement dans le cadre de Coopcity, dont Febecoop est membre du conseil d'administration et où Febecoop Wallonie-Bruxelles et Febecoop Vlaanderen-Brussel sont partenaires structurels. Un accompagnement sur mesure est également proposé en dehors de ce cadre, en lien avec les acteurs locaux.

Quelques exemples concrets de projets accompagnés dans le cadre du programme INNOVATE :

- **Le Pédalo** : Le Pédalo a été accompagné par Febecoop Wallonie-Bruxelles dans la mise en place d'un modèle ouvert de supermarché coopératif, visant à renforcer sa viabilité économique.



Le Pédalo

L'accompagnement et conseils

Dans le cadre de la programmation 2024-2025, les conseillers de Febecoop ont soutenu 18 collectifs via les programmes SEEDS et BLOSSOM, ainsi que plusieurs entreprises dans le cadre du programme INNOVATE de Coopcity. Certains projets sont accompagnés hors cadre Coopcity.

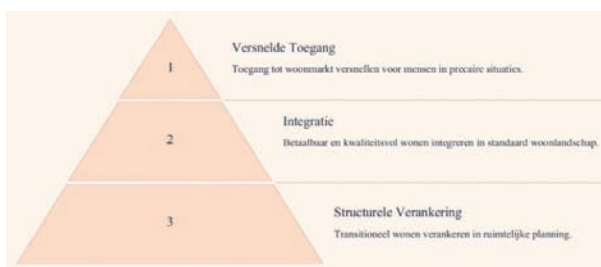
- **Faune Coop** : Febecoop Wallonie-Bruxelles a accompagné trois jeunes élagueurs dans la création d'une coopérative, choisie pour promouvoir l'accès au travail et la biodiversité dans leur métier.



@Tatiana

- **Babytheken Arlette vzw** soutient les (futurs) parents dans leurs choix durables et écologiques liés à la parentalité. Febecoop Vlaanderen-Brussel accompagne Arlette vzw dans la mise à jour de sa structure organisationnelle, la rédaction d'accords de collaboration avec des organisations partenaires et le développement d'un modèle économique basé sur une offre d'activités bénévoles pouvant être assurées par des personnes actives dans l'économie classique.

- **Saamo – Woonbox in & outdoor - Logements modulaires :** Saamo Bruxelles élabore, avec un soutien financier, un projet axé sur le logement de transition. Objectif : intégrer des logements de qualité et abordables dans le paysage immobilier standard en réaffectant de manière permanente divers bâtiments et terrains, permettant ainsi aux groupes cibles vulnérables d'accéder plus rapidement à des logements de qualité. Febecoop Vlaanderen-Brussel a accompagné Saamo dans l'élaboration du plan visant à proposer l'offre aux différents groupes de clients.



- **Atelier Cartographique :** Cette coopérative bruxelloise de travailleurs conçoit des outils de cartographie au service de la transformation des territoires. Dans le cadre du programme BLOSSOM, Febecoop Wallonie-Bruxelles l'a accompagnée dans la formulation de son ADN coopératif, la clarification de son modèle économique et l'optimisation de son organisation interne.
- **Eko-services :** Febecoop Wallonie-Bruxelles a accompagné cette entreprise d'insertion en titres-services (Uccle) dans la mise en place de processus de participation des travailleurs à la gouvernance, condition de l'agrément bruxellois comme entreprise sociale et démocratique. Un groupe de travail de 8 travailleurs a été animé pour formuler des propositions d'amélioration du service et des conditions de travail.



Accompagnement collectif, workshops et formations

En 2025, Febecoop Wallonie-Bruxelles a organisé plusieurs workshops et formations thématiques pour répondre aux besoins des porteurs de projets bruxellois et renforcer leurs compétences.

Formations organisées dans le cadre des programmes de Coopcity :

- **Formation structures juridiques :** Le 20 mars, Febecoop a animé une journée de formation sur les structures juridiques en économie sociale (coopérative et ASBL), dans le cadre des modules à la carte du programme SEEDS. Les participants ont pu mieux comprendre les implications de la création d'une personne morale (cadre légal, obligations, gouvernance) en lien direct avec leur propre projet.
- **Formation au modèle économique :** En été 2025, Febecoop a proposé 2 séances aux futurs porteurs de projets pour réfléchir à la viabilité économique de leur idée, en vue de leur candidature aux programmes SEEDS et BLOSSOM 2025-2026.



CONTACTEZ-NOUS

Vous souhaitez en savoir plus
sur nos projets et nos recherches ?

Vous voulez concrétiser une idée
de projet coopératif ?

Vous souhaitez connaître notre avis
sur une question spécifique ?

BRUXELLES

Febecoop Belgique et Febecoop Flandre-Bruxelles
4 quai au bois de construction 1000 Bruxelles

T. 02/500 53 00

LIÈGE

Febecoop Wallonie-Bruxelles
53 rue de l'académie 4000 Liège

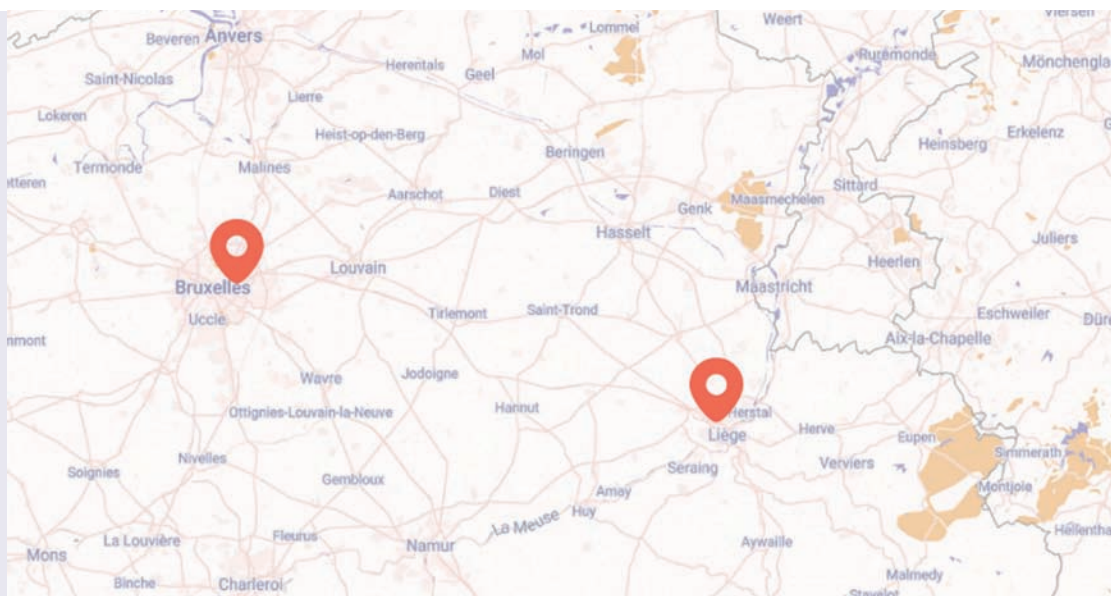
T. 04/325.39.45

MAIL : febecoop@febecoop.be

SITE WEB : www.febecoop.be

SUIVEZ NOUS





Ed.responsable : Jacques Debry - 4 Quai au Bois de construction à 1000 Bruxelles
Graphisme : Studio idbi / **Illustrations** : Atelier Design / @febcoop juin 2026

